



Rédacteur en chef :

Dr Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX
8, rue Saint Martin
24100 BERGERAC
neuro24@club-internet.fr

Présidente :

Dr Evelyne PLANQUE
11, chemin de la belle
au bois dormant
88000 EPINAL
evelyne.planque@wanadoo.fr

Secrétaire général :

Dr Jean-Denis TURC
6, rue Amavet
13500 MARTIGUES
jd.turc@wanadoo.fr

Trésorier :

Dr Michel GUGENHEIM
2, rue d'Angiviller
78120 RAMBOUILLET
michel.gugenheim@wanadoo.fr

Trésorier adjoint :

Dr Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX
8, rue Saint Martin
24100 BERGERAC
neuro24@club-internet.fr

Neurologie libérale

Revue trimestrielle d'informations
scientifiques et professionnelles

Journal faxé de neurologie

contact :

jd.turc@wanadoo.fr

www.anllf.asso.fr

Mare Nostrum

Tels les romains qui la considéraient comme leur piscine intérieure, l'ANLLF s'est installée par deux fois en ce mois de septembre sur les rivages de la méditerranée, baignés par une douce chaleur d'un été indien apprécié de tous.

Sur les berges orientales pour une rencontre conjointe, organisée par les neurologues libéraux algériens à Oran à laquelle ont participé neurologues libéraux et hospitaliers, elle fut riche en échanges scientifiques et conviviaux et fort bien animée par notre ami Nourredine. Déjà rendez-vous est pris pour 2013.

Quelques jours plus tard l'association tenait son congrès annuel à Marseille : réunion magistralement orchestrée par l'OM sous la baguette de Gilles. Lieu magique, nombreuse participation, interventions de qualité, convivialité assurée, nouveautés appréciées avec notamment une assemblée générale déplacée et vous trouverez dans ce numéro le rapport moral de notre Présidente et le bilan financier.

Lancement d'année réussi donc avec deux évènements couronnés de succès, année qui je l'espère verra renaître la revue et un nouveau site.

Bonne lecture.

Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX ■

Agenda 2012

- **14 janvier 2012 :** **22^e Session Actualités Epileptologiques ANLLF**, Ile-de-France.
- **3-6 avril 2012 :** **JNLF**, Nice.
- **12-13 mai 2012 :** **réunion de la commission des mouvements anormaux.**

Rapport moral du président

Assemblée générale 2011

Cette AG est la première de mon mandat de 3 ans. Depuis que j'ai eu l'honneur d'être mise à la tête de notre association, je me dis que si certaines choses paraissent rassurantes par leur caractère immuable (la convivialité, l'envie d'apprendre, de participer, de nous défendre), certaines prouvent que nous vivons des changements particulièrement importants pour notre avenir.

La fonction principale de l'ANLLF a toujours été la FMC et aujourd'hui encore cela reste la pierre angulaire de notre association. A l'heure où les décrets du DPC sont encore et de nouveaux repoussés, nous continuons à assurer cette fonction par la tenue de nos réunions régionales, nationales thématiques et de notre congrès national, essayant de rester toujours au plus prêt des besoins de notre pratique libérale. Pour cela, les secrétaires de régions, les responsables de pathologies et tous les membres du conseil d'administration qui ne comptent pas leur temps pour organiser ces rencontres (toujours bénévolement) sont preneurs des idées de thèmes, de lieux, de types d'organisation et bien sûr d'aide. Les réunions restent pour la plupart un franc succès mais parfois la multiplication des sollicitations rend le choix difficile et s'il n'est bien sûr pas question que tout le monde participe à toutes nos réunions, il reste important de privilégier avant tout les réunions de l'association. Il est probable que les changements attendus dans le mode

de financement de la FMC et dans l'industrie pharmaceutique, nous amèneront à repenser profondément notre mode de fonctionnement et nos relations avec nos partenaires.

Dans la vie interne de l'ANLLF, cette année a été marquée par une réflexion sur nos différents moyens de communication. Pour plusieurs raisons, nous avons dû interrompre provisoirement la sortie de notre revue et un nouveau contrat est en cours d'élaboration. Merci à Bernard Montagne pour tout le travail fourni pendant qu'il était à la tête de « Neurologie Libérale ». Le forum internet fonctionne particulièrement bien mais l'association se doit d'avoir une vitrine active et attractive. Dans ce sens, une refonte complète du site est en cours. Cela amènera sans doute quelques perturbations et nous vous remercions d'avance de votre compréhension. Malheureusement faute de sponsor, et malgré l'implication de Jean-Denis Turc, il est probable que le journal faxé, ne puisse pas repartir. Enfin, la Lettre de l'ANLLF a été reprise par Jean-Philippe Delabrousse-Mayoux, à la suite de Claude Mekies. Merci à tous pour leur implication.

Cette année nous fait par ailleurs, malheureusement vivre un grand retour en arrière avec d'une part la menace sur la prescription des médicaments « anti-Alzheimer » et d'autre part le retour des prescriptions hospitalières pour les médicaments de la SEP, réin-

staurant 2 catégories de neurologues... Notre action a déjà permis de « limiter la casse » et va se poursuivre, dans l'intérêt de tous et avant tout de nos patients mais il faut bien se dire que depuis la victoire obtenue en 1997 par Pierre Hinault et Bernard Montagne, l'affaire Médiateur, la liste des 77 médicaments sont, entre autre passés par là et ne vont pas nous aider dans notre bataille. Cela est cependant l'occasion de rappeler que dans l'évolution de notre spécialité, le rapprochement d'une manière ou d'une autre d'une structure hospitalière privée ou publique doit pouvoir nous permettre d'assurer pleinement notre rôle de neurologue libéral de proximité.

Notre place doit également encore et toujours, être défendue au sein des institutions et des sociétés savantes. Le travail de nos représentants aux CA des JNLF (Guy Chauplannaz et Claude Mekies), de la FFN (Frédérique Brudon et Jean-Denis Turc) et des neurologues libéraux impliqués dans différentes autres sociétés (LFCE, SFNV, CMA, CFSEP, CNO...) nous permet d'être en permanence visibles et de ne pas être oubliés de nos autres collègues. La réussite des JNLF 2011 sous la présidence de Sophie Sangla a renforcé encore un peu plus l'image des libéraux, l'organisation des ateliers restant chaque année sous la responsabilité de l'ANLLF. N'hésitez pas à vous tourner vers les neurologues des comités locaux d'organisation pour cela. De nombreux neurologues sont

impliqués dans les réseaux et même si ceux-ci sont quelque peu malmenés ces derniers temps, leur travail reste important. Notre spécialité est également particulièrement bien représentée au sein de la FSM (Fédération des Spécialités Médicales) par Frédérique Brudon.

L'ANLLF reste très impliquée vis-à-vis de l'HAS, dans la constitution de tous les groupes de travail, groupes de lecture (recommandations, veille sanitaire...) et dans cette période particulièrement difficile ou la réglementation sur la déclaration des conflits d'intérêt, les « affaires médicalementeuses » la tâche est de plus en plus délicate. Vous pouvez tous intégrer ces groupes. Les neurologues libéraux (Jean-Philippe Delabrousse-Mayoux, Alain Jager...) ont par ailleurs permis par leur implication, la reconnaissance des consultations mémoires libérales dans le plan Alzheimer. L'annonce d'un possible prochain plan « Parkinson » promet encore de nombreuses heures de travail acharné.

Par ailleurs à l'heure de la « régionalisation » et des ARS, il est important que les neurologues libéraux s'organisent en région administrative afin de pouvoir rester partie prenante dans des dossiers importants. La télémédecine fait partie de ceux-ci. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire plusieurs fois, nous ne pouvons aller contre le sens de l'histoire et il est nécessaire d'avancer avec elle. Si l'ANLLF est là pour avoir une réflexion d'ensemble sur ces dossiers, une réflexion régionale avec chaque ARS doit être menée. Cela est vrai pour de nombreux dossiers et une structuration de l'ANLLF sur les régions administratives doit être faite.

Il ne faut bien sûr pas oublier notre 2^e L et la francophonie avec en premier lieu nos collègues belges et suisses mais le partenariat se poursuit toujours avec le Québec et le prochain congrès conjoint est déjà prévu à l'hiver 2014 (13-16 février 2014). Le premier congrès international organisé à Oran par nos collègues algériens a accueilli

chaleureusement une délégation de l'ANLLF et la collaboration doit se poursuivre. Un partenariat est également toujours réalisé avec l'association de Cyril Vongsouthi pour la Promotion des Neurosciences au Laos.

Pour finir, une note d'optimisme : depuis des années, des relations ont été tissées avec les internes en neurologie et j'espère pouvoir dans quelques mois, annoncer que ces réflexions ont porté leurs fruits.

Enfin, je tiens à remercier tous les neurologues, les membres du bureau (Jean-Denis Turc, Michel Gugenheim et Jean-Philippe Delabrousse-Mayoux), les membres du CA, les anciens présidents et tous les neurologues libéraux qui d'une manière ou d'une autre, font vivre cette belle association qui est la notre.

Evelyne PLANQUE,
présidente de l'ANLLF ■

Dernière minute

La neurologie libérale tient une place importante dans la prise en charge des troubles cognitifs. Une nouvelle circulaire définissant les critères de certification des consultations mémoire hospitalières et libérales vient d'être publiée sur le site du premier ministre :

http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2011/10/cir_33961.pdf.

Rien n'est obligatoire ni sanctionnant mais vous pourrez trouver pour ceux qui souhaitent en faire la démarche, les critères de certification, selon des modalités qui vous seront précisées dans les jours prochains.

Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX ■

Rapport financier

Bilan 2010

RECETTES 201 003,94

Total Cotisations	52 925
Cotisations 2008	100
Cotisations 2009	950
Cotisations 2010	51 175
Cotisations 2010 (membres belges)	700
BIOGEN Cours d'anglais	6 000
REGIFAX	6 098
Solde congrès Bruxelles Septembre 2007	92,61
Solde congrès La Rochelle Octobre 2009	75 106,29
Communauté Urbaine de Nancy	2 000
Réunion Polygraphie ambulatoire Mars 2010	16 593,82
Recettes des régions	41 650
Réunions Ouest Mars 2010 et Mai 2010	16 000
Réunion Nord Béthune Nov.2010	10 000
Réunion Midi-Pyrénées 2010	3 000
Réunion Nord Roubaix Nov.2009	750
Réunion Est Colmar Déc.2009	3 900
Réunion Sud-Est 2010	2 000
Réunion Embrun	6 000
Produits financiers	538,22

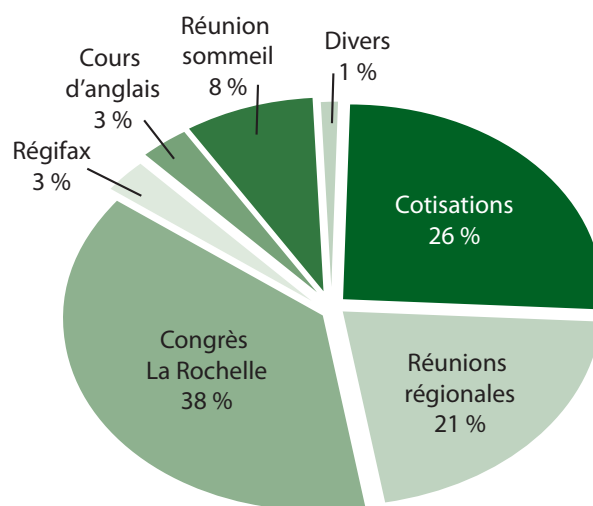
DÉPENSES 2009 2010

	2009	2010
Frais de déplacement et réunions	7 503,75	11 573,80
Frais de réception	1 822,75	915,62
Frais de bureau et de secrétariat	19 163,52	21 154,63
Secrétariat	8 923,39	12 382,20
Timbres	709,97	599,95
Téléphone	1 107,07	187,03
Fournitures de bureau	943,06	465,66
Abonnements, documentation	5	31
Imprimerie	7 475,03	7 488,79
Site Internet	4 525,68	3 449,28
Cours d'anglais	8 000	9 000
Assurances	462	471
Honoraires	3 300,44	3 430,47
Réunions des régions	50 970,03	39 812,22
Réunions Ouest Mars 2010 et Mai 2010		10 213,79
Réunion Nord Béthune Nov.2010		14 265,85
Réunion Midi-Pyrénées 2010		5 481,88
Réunion Sud-Est 2010		5 632
Réunion Epilepsie Janv.2010		4 218,70
Réunion Polygraphie ambulatoire Mars 2010 Paris		5 665,77
AG Nancy		1 180,30
Acompte réunion Deauville Sept.2012		6 626,32
Subvention Neurosciences Laos		3 000
Cotisations syndicales et prof.	1 555	1 700
Frais financiers	265,10	325,48

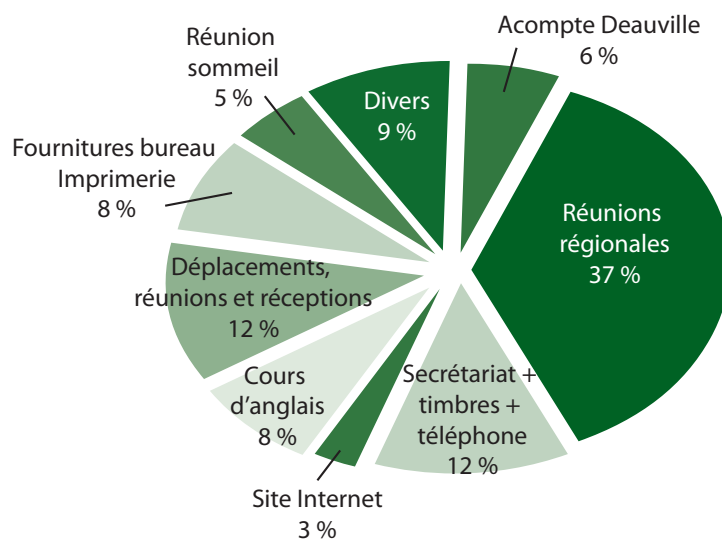
RÉSERVES 411 366,95

Compte courant	119 022,08
SICAV	190 156,88
Livret A	76 668,72
Réserves Belgique	25 519,27

Recettes



Dépenses



Jean-Philippe DELABROUSSE-MAYOUX
Trésorier-adjoint

Michel GUGENHEIM
Trésorier